

RAPPORT ANNUEL DE L'ITF 2023

**FAIRE
AVANCER
LE MONDE**



ITF

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT (ITF) EST UNE ORGANISATION MONDIALE DÉMOCRATIQUE DIRIGÉE PAR SES AFFILIÉS. ELLE REGROUPE 670 SYNDICATS DE 147 PAYS ET REPRÉSENTE PLUS DE 18 MILLIONS DE TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE TOUS LES SECTEURS DES TRANSPORTS. L'ITF DÉFEND ARDEMMENT LES DROITS DES TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS, L'ÉGALITÉ ET LA JUSTICE.

**PHOTO DE COUVERTURE : ISRAEL C GARBO, ÉLÈVE OFFICIER DE PONT, PHILIPPINES
*A WOMAN IN ACTION***

Photographiée sur un navire de Maersk Line, cette jeune femme est Lyra Vargas, membre de l'équipage d'un navire en transit entre la Méditerranée et l'océan Indien via le canal de Suez. L'équipage se prépare à entrer dans une zone à haut risque de piraterie.

WWW.ITFGLOBAL.ORG

AVANT-PROPOS	4
1. SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL	6
2. TRANSPORTS DURABLES	8
3. RESPONSABILITÉ DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT	10
4. AVENIR DU TRAVAIL	12
5. ÉGALITÉ POUR LES TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS	14
6. DROITS POUR LES TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS	16
CROISSANCE DES EFFECTIFS	18
DATES CLÉS DE 2023	19

AVANT-PROPOS

À l'aube de cette année 2023, les transports sont une source d'inquiétude : il devient de plus en plus coûteux de se rendre au travail, et voyager pour passer les fêtes en famille et entre amis devient un vrai casse-tête, tandis que les problèmes d'approvisionnement entraînent des pénuries de denrées alimentaires et d'autres biens essentiels.

Les travailleuses et travailleurs des transports maintiennent le monde en mouvement, et la pandémie de Covid-19 l'a démontré plus que jamais. Comme toujours, ces effectifs courageux se sont mis au service de leur pays, de l'économie, et de la société tout entière.

Mais à l'aube de cette année 2023, les transports sont une source d'inquiétude : il devient de plus en plus coûteux de se rendre au travail, et voyager pour passer les fêtes en famille et entre amis devient un vrai casse-tête, tandis que les problèmes d'approvisionnement entraînent des pénuries de denrées alimentaires et d'autres biens essentiels. Dans le même temps, l'environnement professionnel des travailleuses et travailleurs des transports est de moins en moins sûr, l'emploi est de plus en plus précaire, et le pouvoir d'achat est en berne.

Il est maintenant temps d'agir. Entre crises économiques, sanitaires, géopolitiques et climatiques, et alors qu'il ne nous reste que sept ans pour atteindre les objectifs de développement durable de 2030, l'investissement dans les transports et dans leurs effectifs peut constituer un moteur de changement social, politique et économique. Il est essentiel de renforcer le pouvoir des travailleuses et travailleurs des transports pour que cet investissement devienne réalité et soit utilisé à bon escient. 2023 sera pour l'ITF l'année où elle renforcera ce pouvoir en faisant croître les adhésions syndicales, en faisant progresser les connaissances et en veillant à ce que les travailleurs soient au cœur des décisions concernant l'avenir de nos secteurs d'activité.

Les projets de l'ITF pour 2023 s'articulent autour des quatre thématiques mondiales que sont la santé et la sécurité au travail, les transports durables, la responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement et l'avenir du travail, soutenues par notre action sur l'égalité et les droits.

SANTÉ ET SÉCURITÉ POUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS

En juin 2022, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a pris la décision historique d'inclure le principe d'environnement de travail sûr et sain dans ses [Principes et droits fondamentaux au travail](#). Cette année, l'ITF s'emploiera, avec toutes ses sections industrielles et régions et aux côtés du mouvement syndical mondial, à obliger les gouvernements et les employeurs à faire de ces droits une réalité pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

RENDRE LES TRANSPORTS DURABLES

Les travailleuses et travailleurs des transports sont parmi les plus exposés à l'urgence climatique, leur secteur d'activité étant responsable de près d'un quart des émissions de carbone dans le monde. La [COP27](#) a reconnu l'importance du dialogue social et de la protection sociale, et en 2023 nous continuerons de proposer des plans audacieux et déterminés pour une transition juste dans le secteur des transports, en exigeant que les travailleuses et travailleurs aient une place à la table des négociations sur l'action climatique.

RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT MONDIALES

Il est temps d'en finir avec la cupidité des entreprises et l'exploitation de la main-d'œuvre dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Depuis trop longtemps, ce sont les travailleuses et travailleurs qui font les frais de transports bon marché et en flux tendu. Les syndicats jouent un rôle de premier plan pour promouvoir le devoir de diligence en matière de droits de l'homme. En 2023, nous ferons campagne pour que les chaînes d'approvisionnement soient plus responsables, transparentes et résilientes, conformément à nos [Principes relatifs aux droits de l'homme dans les chaînes d'approvisionnement](#).

AVOIR SON MOT À DIRE SUR L'AVENIR DU TRAVAIL

L'avenir du travail continue d'évoluer. Les données et les nouvelles technologies prennent de l'ampleur. Dans le même temps, des millions de travailleuses et travailleurs de l'économie des petits boulots et des plateformes se sont organisés, ont obtenu des droits du travail et ont commencé à négocier avec les employeurs technologiques. En 2023, nous nous appuyerons sur l'[accord conclu avec Uber](#) et à l'élan que nous avons donné au renforcement du pouvoir des travailleurs de l'économie des petits boulots, tout en continuant à lutter contre les mauvaises classifications, et nous nous battons contre d'autres plateformes qui continuent d'exploiter les travailleuses et travailleurs des transports.

ÉGALITÉ POUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS

Les inégalités – qu'elles soient fondées sur le sexe, l'âge, la nationalité, l'origine ethnique, la religion, le handicap, l'origine sociale, l'identité de genre ou l'orientation sexuelle – portent préjudice au bien-être social et à la croissance économique. L'avenir des transports passe par l'égalité des droits et des chances, une prise de décision démocratique et un leadership représentatif et inclusif. Nous devons nous appuyer sur la diversité de notre main-d'œuvre.

Les jeunes travailleurs sont confrontés à un avenir incertain du fait de la précarité et de l'informalité vers lesquelles glissent les emplois du secteur des transports. En 2023, l'ITF continuera à se battre pour des emplois sûrs et décents pour les jeunes travailleuses et travailleurs, tout en encourageant la mise en place de structures pour les jeunes au sein des syndicats afin de les autonomiser et d'accroître nos effectifs. En tant que leaders de demain, nous nous devons d'aider les jeunes travailleurs à participer activement à tous les processus décisionnels et à contribuer au traitement de problématiques importantes telles que l'apprentissage, le travail sur les plateformes numériques, les changements technologiques et les emplois verts.

Il demeure prioritaire de lutter contre l'exclusion systémique des femmes et de réaliser l'égalité entre les sexes pour transformer notre secteur traditionnellement masculin et ce, de l'intérieur même de nos syndicats. Nous nous engageons à renforcer le leadership des travailleuses des transports et à les organiser de façon à ce qu'elles participent activement à l'évolution de notre secteur.

DROITS POUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS

Partout dans le monde, les syndicats des transports organisent la riposte face aux grands capitaux et aux gouvernements qui bafouent les droits des travailleuses et travailleurs. En réponse aux tentatives des gouvernements de saper ces droits et aux modèles commerciaux fondés sur l'exploitation, l'ITF continuera de fournir un soutien juridique, de mobiliser des actions de solidarité pour des affaires nationales et de mener campagne au niveau international pour la ratification des conventions de l'OIT.

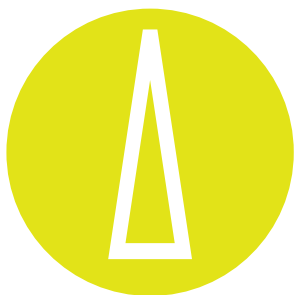
En 2023, les gouvernements, les entreprises et les investisseurs chercheront à se relever de la pandémie ; ils devront inscrire les travailleuses et travailleurs des transports et leurs syndicats au cœur de leurs projets pour garantir un avenir plus sûr, plus équitable et plus durable.

Stephen Cotton

Secrétaire général de l'ITF

Paddy Crumlin

Président de l'ITF



1. SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

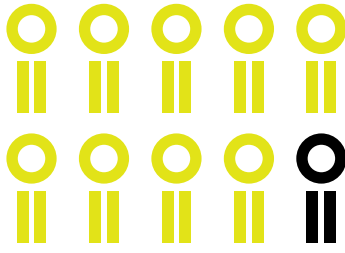
Sécurité des travailleuses et travailleurs des transports

La sécurité et la santé au travail (SST) font désormais partie des cinq principes et droits fondamentaux du travail de l'OIT. Tous les États membres de l'OIT doivent respecter et promouvoir ce droit, qu'ils aient ou non ratifié les conventions en question. Nous continuerons de plaider en faveur de normes internationales de santé et de sécurité auprès des acteurs de la chaîne d'approvisionnement, des employeurs, des gouvernements et dans les forums politiques mondiaux.

Nous réclamons la protection des travailleuses et travailleurs par le biais de représentants syndicaux SST élus, et nous aidons les affiliés à syndicaliser et à mener des campagnes au niveau local et national. Nous appelons les entreprises à valoriser et soutenir activement la vie, la santé et le bien-être de l'ensemble des travailleuses et travailleurs des transports, notamment dans des chaînes de sous-traitance et dans les formes d'emploi précaires et atypiques.

PLANS POUR 2023

- Campagne conjointe pour la ratification des Conventions SST de l'OIT avec d'autres FSI et la CSI.
- Augmenter le nombre de représentants syndicaux SST élus dans le cadre des conventions collectives dans toutes les régions, avec une emphase sur les aéroports.
- Campagne pour la ratification de la Convention 190 et de la Recommandation 206 de l'OIT dans sept pays africains et dans les pays prioritaires d'Asie-Pacifique.
- Aider les affiliés à lutter contre la violence à l'égard des travailleuses et travailleurs de l'aviation et à améliorer la santé mentale par le partage des meilleures pratiques et des formations.
- Convenir de recommandations en matière de SST pour l'aviation lors de la Réunion technique de l'OIT sur le relèvement économique vert, durable et inclusif du secteur de l'aviation civile.



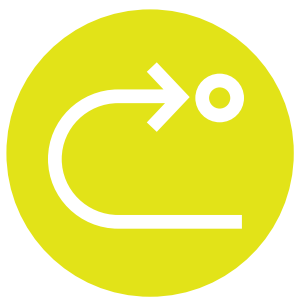
NEUF PERSONNES SUR DIX (87 %) SOUTIENNENT LA MISE EN ŒUVRE PAR LEUR GOUVERNEMENT DE POLITIQUES VISANT À PROTÉGER LES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT CONTRE LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT.

SONDAGE MONDIAL DE L'ITF 2022

- Capitaliser la réussite de la formation SST des dockers réalisée dans le Monde arabe pour élargir le programme à l'Amérique latine.
- Projet pilote avec SEA Alliance, Ulula et Thai Union sur des mécanismes de réclamation à bord des navires de pêche.
- Aider les affiliés à utiliser les recommandations du rapport d'enquête sur la santé mentale des jeunes travailleurs des transports publics dans leurs négociations collectives, leurs campagnes et leurs pressions.
- Renforcer la capacité des affiliés à faire campagne sur le climat/la SST, en s'appuyant sur les résultats du projet égyptien.
- Lancer la deuxième phase de la campagne mondiale sur les taux de rémunération garantis de la sécurité, qui aide les syndicats des transports routiers du monde entier à obtenir des conditions de travail et de rémunération justes et sûres dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement des transports routiers.
- Ratification de la [Convention 190 de l'OIT](#) par 12 pays supplémentaires, ce qui porte le nombre total de ratifications à 22.
- Lancement de la [boîte à outils C190 axée sur le transport](#), destinée à soutenir le lobbying et les négociations sur des enjeux essentiels à un monde du travail sûr et égalitaire.
- Victoire dans les ports belges pour la campagne conjointe ITF-ETF [Stopper la course au nivellement par le bas](#), qui a empêché MedTug de saper les conventions nationales de l'UBT-FGTB et protégé les salaires et la sécurité.
- Négociation d'un accord mondial avec Thai Union, signature de six accords en matière de santé et de sécurité, et établissement d'un code de conduite pour les navires du secteur de la pêche.
- Création d'une task force tripartite OMI-OIT pour harmoniser les réglementations en matière de santé et de sécurité au travail.
- Concrétisation de neuf propositions dans la Convention du travail maritime (MLC) modifiée, notamment le droit à une connectivité sociale obligatoire, un meilleur accès à l'eau potable et des régimes alimentaires équilibrés pour les marins.
- Organisation d'une Semaine d'action mondiale pour des chemins de fer sûrs et durables, qui a débuté le 27 mars, Journée internationale des cheminots.

TEMPS FORTS DE 2022

- [Intégration de la Charte de l'ITF pour le droit des travailleuses et travailleurs des transports à l'assainissement](#) dans les négociations avec des employeurs d'envergure mondiale, par exemple dans les discussions avec DHL au Sri Lanka, et lancement de la [boîte à outils « Le droit à l'assainissement est un droit humain »](#).
- Publication des conclusions sur le [droit à l'assainissement dans les transports publics](#), basées sur des témoignages des travailleuses et travailleurs.



2. TRANSPORTS DURABLES

Rendre les transports durables

La lutte contre le changement climatique et l'instauration d'un secteur des transports durable nécessiteront de relever de nombreux défis. Nous avons besoin de plans industriels aux niveaux sectoriel, national et régional, soutenus par des investissements, et nous demandons des plans de transition juste dans chaque secteur du transport. En 2023, nous nous appuyerons sur notre action relative au financement de l'action climatique et nous ferons campagne en faveur des mesures nécessaires à la protection des travailleuses et travailleurs face aux nouvelles réalités climatiques.

PLANS POUR 2023

- S'efforcer d'obtenir des engagements concrets en matière de transports durables, de transition juste et de financement de l'action climatique dans le cadre des négociations sur le changement climatique, notamment lors de la COP28.
- Élaborer des politiques de transport durable et des plans d'action pour le fret routier et les travailleuses des transports.
- Établir des comités de transition juste au niveau national et aéroportuaire dans les pays/aéroports ciblés, et élaborer un plan d'emploi mondial pour une aviation durable.
- Mettre en œuvre des plans de transition juste pour l'électrification des transports publics dans des villes cibles et co-organiser avec le C40 une table ronde avec les maires.
- Exercer des pressions pour le réinvestissement et le report modal vers les transports publics au niveau mondial et dans les villes clés, avec le soutien de la Taskforce sur l'investissement, le financement et les tarifs de transports publics durables, et de la campagne L'avenir est aux transports publics.
- Mettre en œuvre le plan d'action de la Task Force sur la transition juste dans le secteur maritime, en se concentrant sur les conseils nationaux tripartites en matière de compétences.
- Développer les modèles d'organisation de la transition dans l'aviation et les transports publics.
- Développer les syndicats dans des pays ciblés de l'ANASE dans le cadre de la campagne pour des chemins de fer sûrs et durables.
- Collaborer avec la Réunion technique régionale de l'OIT sur l'avenir du travail décent et durable dans le secteur ferroviaire.
- S'appuyer sur le rapport relatif à la transition énergétique et économique en Afrique pour mobiliser les affiliés sur la question du changement climatique et de la transition juste.
- Accroître les effectifs dans des régions ciblées dans le secteur du tourisme, comme fondement de la poursuite de l'élaboration de politiques et de campagnes dans ce secteur.



TEMPS FORTS DE 2022

- Nous avons réussi à partager notre vision de la durabilité des transports lors de la COP27, notamment en obtenant des engagements envers des normes du travail vigoureuses et une transition juste pour les travailleuses et travailleurs dans la grande initiative de la Présidence en matière de transports.
- Des liens ont été tissés entre les syndicats et les maires par le biais du C40 et de la campagne L'avenir est aux transports publics, comme l'illustre le dialogue direct engagé avec le maire de Jakarta, en Indonésie.
- Publication du rapport sur la transition juste dans les transports urbains avec les affiliés de l'ITF et les organisations de travailleurs informels de sept villes du Sud.
- Négociation de l'insertion d'une clause sur la transition juste dans une convention collective au Chili.
- Nous avons obtenu qu'il soit fait mention de l'investissement dans les transports publics dans la déclaration du L20 au G20.
- Lancement de la Politique de l'ITF pour une aviation durable, qui préconise la création de comités nationaux sur la transition juste.
- Inclusion de la notion de durabilité sociale et de transition juste dans les aspirations en matière de durabilité lors de la 41^e assemblée de l'OACI.
- Rapport d'enquête sur les compétences et plan d'action lancés par la Task Force sur la transition juste dans le secteur maritime (créée lors de la COP26 par l'ITF, l'ICS, le Pacte mondial des Nations Unies, l'OIT et l'OMI).
- Achèvement de la formation numérique des jeunes sur la question de l'organisation syndicale autour de la question de la transition juste.
- Les revendications de l'ITF ont été incluses dans le rapport de Sustainable Mobility for All « How to unlock public transport for climate and sustainable development ».



3. RESPONSABILITÉ DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Responsabilité des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement mondiales

Dans le secteur du transport, les normes du travail se sont émoussées, les entreprises cherchant par tous les moyens à casser les prix, et recourant souvent à des chaînes de sous-traitance caractérisées par des pratiques relevant de l'exploitation. Ce n'est qu'en renforçant le pouvoir des travailleuses et travailleurs des transports dans les chaînes d'approvisionnement et en exigeant des gouvernements et des entreprises de faire appliquer des normes de travail décentes que la situation se stabilisera. Nous devons réécrire les règles des lois et réglementations internationales, nationales et locales, et des conventions sectorielles. Les syndicats des transports jouent un rôle essentiel dans la définition, le contrôle et l'application de ces normes.

PLANS POUR 2023

- Le 75^e anniversaire de la campagne sur les pavillons de complaisance (FOC) sera marqué par des activités portant spécifiquement sur les navires FOC faisant escale dans les ports de Méditerranée, un événement de formation à Manille, la reconnaissance du corps d'inspecteurs FOC-POC et la défense du droit des syndicats à obtenir et maintenir l'emploi dans les eaux nationales.
- Élargir les accords avec les multinationales sur les Principes de l'ITF relatifs aux droits de l'homme dans les chaînes d'approvisionnement en mettant l'accent sur les secteurs de l'alimentation et des boissons ainsi que sur les entreprises de commerce de détail.
- Utiliser le Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises ainsi que d'autres instruments, notamment la directive de l'Union européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, et les législations nationales sur la transparence et le devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement, pour exiger des comptes de leurs acteurs.
- Dénoncer les auteurs d'abus à l'encontre des droits des travailleuses et travailleurs des transports dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, en mettant particulièrement l'accent sur les entrepôts.
- Mener campagne en faveur d'un ensemble de normes minimales internationales de l'OIT pour la navigation intérieure.
- S'appuyer sur les réseaux régionaux de dockers et sur les campagnes en faveur de la sécurité et de la santé au travail pour conclure des accords-cadres régionaux avec des opérateurs de terminaux de réseaux mondiaux (GNT) ciblés.
- Élaborer une position sur la responsabilité en matière de marchés publics dans le domaine des transports publics, en collaboration avec l'ISP.



81 % DES PERSONNES SONT FAVORABLES À DES LOIS QUI OBLIGERAIENT LES ENTREPRISES À RENDRE DES COMPTES SUR LES VIOLATIONS DES DROITS ENVIRONNEMENTAUX ET DU TRAVAIL DANS LEURS CHÂÎNES DE TRANSPORT.

SONDAGE MONDIAL DE L'ITF 2022

- Développer une politique mondiale pour faire face aux impacts de la déréglementation et de la sous-traitance dans la chaîne d'approvisionnement de l'aviation, dans le cadre du Groupe d'experts sur les services d'assistance en escale de l'OACI.
- Dispenser une formation sur l'organisation pour accroître la densité syndicale dans les principales chaînes d'approvisionnement de l'aviation, notamment parmi les sous-traitants d'Ethiopian Airlines et des hubs aéroportuaires d'Amérique latine et d'Asie-Pacifique.
- Augmenter l'effet de levier et les pressions sur les investisseurs et les actionnaires par le biais du Comité sur le capital des travailleurs (CWC) et de campagnes ciblées.
- Aider les affiliés à mieux comprendre et soutenir les stratégies de responsabilisation des acteurs de la chaîne d'approvisionnement par le biais d'ateliers de formation dans les secteurs et régions de l'ITF.
- Utilisation des Principes relatifs aux droits de l'homme dans les chaînes d'approvisionnement pour sensibiliser les acteurs des chaînes d'approvisionnement aux normes du travail à respecter.
- Renouvellement et renforcement du Protocole Deutsche Post DHL aux côtés de nos camarades d'UNI Global Union. Les trois parties ont convenu pour la première fois d'un plan de travail commun, reconnaissant les droits de liberté d'association et de négociation collective.
- Lancement du site Internet ITFShipBeSure qui conseille les marins à propos des agences de recrutement fiables, afin qu'ils ne se fassent pas escroquer et qu'ils signent des contrats en bonne et due forme.
- Développement d'une stratégie ciblant les actionnaires pour sensibiliser les investisseurs de Maersk au devoir de diligence en matière de droits de l'homme.
- Utilisation des accords sur le devoir de diligence et des réglementations sur les taux de rémunération garants de la sécurité dans les chaînes d'approvisionnement dans plusieurs pays pour remédier aux violations des droits de l'homme dans les chaînes d'approvisionnement et renforcer le pouvoir des travailleuses et travailleurs dans le transport routier.

TEMPS FORTS DE 2022

- Au 22 décembre 2022, les inspecteurs de l'ITF avaient procédé à 8 534 contrôles de navires et récupéré 32 965 543 USD d'arriérés salariaux pour les gens de mer.



4. AVENIR DU TRAVAIL

Avoir son mot à dire sur l'avenir du travail

Nous sommes confrontés à d'énormes changements dus à des technologies qui se développent rapidement et qui ont le potentiel de transformer la façon dont le travail est effectué, supervisé et organisé. Les travailleuses et travailleurs des transports et leurs syndicats doivent être au cœur des décisions afin que la réglementation et les normes du travail suivent le rythme des technologies émergentes et des nouvelles méthodes de travail. Une transition dirigée par les travailleuses et travailleurs est le seul moyen d'inverser le nivellement vers le bas et d'améliorer les normes pour un nouveau monde du travail, afin que l'ère numérique améliore le quotidien des travailleuses et travailleurs.

PLANS POUR 2023

- Aider les affiliés à conclure des protocoles d'accord avec Uber en mettant l'accent sur le Mexique et le Brésil.
- Chercher à conclure des accords avec les employeurs concernant l'utilisation de la technologie dans les transports urbains, les chemins de fer et les ports.
- Publier une boîte à outils en ligne sur l'avenir du travail à l'intention des organisateurs, afin de compléter la formation dans le transport ferroviaire et urbain.

- Développer une politique syndicale en réponse à l'expansion des drones dans l'écosystème de l'aviation.
- Augmenter les affiliations dans l'aviation en axant l'organisation syndicale autour de l'impact des technologies dans certains aéroports.
- Élaborer une charte sur le travail décent dans le contexte technologique et des clauses de convention collective sur la technologie pour les effectifs des entrepôts.
- Mener campagne pour la directive européenne sur les plateformes en soutien aux campagnes des affiliés.
- Continuer de soutenir les litiges stratégiques des affiliés et des travailleuses et travailleurs de l'économie des plateformes.
- Continuer de faire campagne pour une Convention de l'OIT sur le travail décent dans l'économie des plateformes.

TEMPS FORTS DE 2022

- Nous avons organisé les travailleurs non syndiqués de Transdev en Colombie et au Maroc, établi un ensemble de principes de négociation et renforcé le réseau de syndicats Transdev, ce qui nous rapproche grandement de la conclusion



64 % DES PERSONNES SOUTIENNENT LE DROIT DES TRAVAILLEURS DES PLATEFORMES À DES CONDITIONS DE TRAVAIL SÛRES.

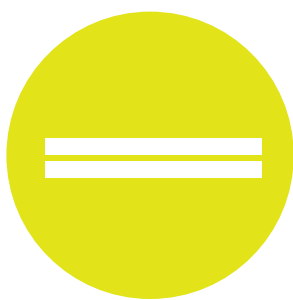
SONDAGE MONDIAL DE L'ITF 2022

d'un accord avec Transdev sur la technologie et le travail décent.

- Signature d'un protocole d'accord ITF/Uber sur la promotion du travail décent pour les chauffeurs et les coursiers partout dans le monde.
- Conclusion de deux accords nationaux avec Uber en Australie et en Belgique :
- Protocole d'accord TWU-Uber, et soutien à nos affiliés australiens dans leur campagne pour la création d'un organisme indépendant chargé d'établir des normes sectorielles en matière de

rémunération et de conditions de travail et des moyens de faire appel pour les travailleurs qui se voient désactivés de l'application.

- Protocole d'accord UBT-Uber, prévoyant un mécanisme de représentation des travailleurs, un programme d'amélioration des conditions de travail et une procédure d'appel pour les travailleurs.



5. ÉGALITÉ POUR LES TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS

Dans le monde du travail actuel en pleine mutation, l'exploitation n'est jamais loin. La polarisation des richesses ne cesse de s'accroître : les plus riches s'enrichissent et les plus pauvres s'appauvrissent. À l'ITF, nous défendons l'égalité des chances, des décisions inclusives et démocratiques, et un leadership représentatif. Nous luttons contre le racisme, les préjugés, les idées reçues, les discriminations et la stigmatisation sur le lieu de travail. Nous pointons du doigt les injustices et faisons comparaître les responsables devant les tribunaux.

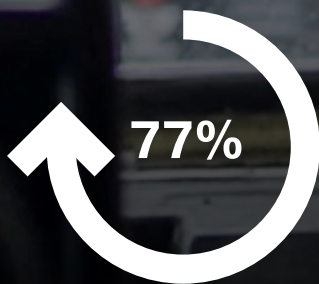
PLANS POUR 2023

- Aider les syndicats des transports urbains à négocier leur formalisation aux Philippines, en Colombie et au Népal.
- Doter les syndicats des moyens de proposer une « ville juste » aux femmes des transports publics de Mexico et de Bogota.
- Dispenser la formation « Be more than a bystander » (« Soyez plus qu'un simple spectateur ») en mettant l'accent sur les syndicats de dockers au Royaume-Uni, au Costa Rica et en Inde.
- Tirer parti de l'enquête mondiale auprès des cheminotes, à laquelle 4 600 d'entre elles ont répondu dans 56 pays, en lançant un plan d'action visant à promouvoir l'égalité des sexes dans le secteur ferroviaire, avec le soutien d'un groupe de travail de syndicats chargé de mettre à l'essai ce plan d'action.
- Aider les affiliés des chemins de fer à établir le dialogue et collaborer avec des militants des droits des personnes handicapées, des

associations de retraités et d'autres collectifs de voyageurs et de la société civile pour dénoncer les réductions de personnel et les fermetures de guichets dans certains pays afin de veiller à ce que les transports ferroviaires restent accessibles à toutes et à tous.

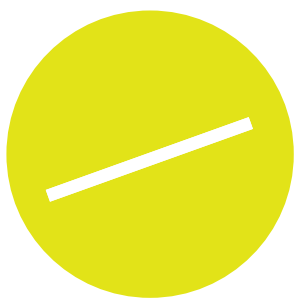
TEMPS FORTS DE 2022

- Publication du rapport [Impact of Covid-19 on women transport workers in West and Central Africa](#), qui contient quatre recommandations urgentes.
- Publication du Guide syndical [The labour and gender related safeguard frameworks of International Financial Institutions](#), qui établit les principes que doivent respecter les banques de développement pour protéger les droits des travailleurs et améliorer le statut des travailleuses des transports.
- Conclusion d'un nouvel accord avec le Ministère du Travail du Qatar concernant la protection des travailleurs migrants au travers de la création de comités paritaires dans les entreprises locales et multinationales.
- Conformément à la résolution 20 du Congrès, qui appelle tous les syndicats à accroître la participation des jeunes, le Rail & Maritime Transport Union (RMTU) de Nouvelle-Zélande a accepté le principe d'une représentation des jeunes au sein des comités exécutifs de toutes ses branches.
- Création d'un réseau de travailleuses de l'aviation civile afin qu'elles puissent partager leurs expériences.



**77 % DES PERSONNES
PENSENT QUE LE SECTEUR DU
TRANSPORT EST IMPORTANT
POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS
ÉCONOMIQUES.**

SONDAGE MONDIAL DE L'ITF 2022



6. DROITS POUR LES TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS

Les lieux de travail sont en première ligne de la lutte pour les droits et la démocratie. Les offensives lancées contre les droits fondamentaux ainsi que les menaces croissantes que sont la déréglementation, la précarisation et d'autres nouvelles formes d'emploi compromettent le quotidien et les moyens de subsistance des travailleuses et travailleurs. Les droits d'association et de négociation collective sont émoussés dans de trop nombreux pays. Le droit de grève est inscrit dans le droit international, et les travailleuses et travailleurs doivent pouvoir disposer d'un droit de retrait. L'ITF défend les droits du travail et le droit de grève, et œuvre à des salaires décentés et à une protection sociale.

PLANS POUR 2023

- Faire campagne aux côtés d'autres fédérations syndicales internationales en vue de renforcer le Traité des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme.
- Campagne à l'OIT pour des normes mondiales sur les entreprises et les droits de l'homme.
- Aider les contrôleurs aériens du Kenya à exercer leur droit d'association.
- Revoir les clauses contractuelles et les salaires avec le Groupe de négociation mixte (JNG) et conclure un nouvel accord IBF pour les gens de mer.

TEMPS FORTS DE 2022

- Le rapport « Réponse des employeurs au Covid-19 dans le secteur aérien » explique comment les employeurs s'en sont pris aux personnels syndiqués et aux droits syndicaux pendant le Covid, et présente les meilleures pratiques de dialogue social en réponse à la pandémie.
- Un tribunal de Rotterdam nous a donné gain de cause dans une affaire portant sur la clause relative aux tâches ne relevant pas des attributions des gens de mer, le juge soulignant l'importance de respecter les conventions collectives.
- Campagne sur la préparation aux futures pandémies par le biais du groupe d'action conjointe inter-agences visant à protéger les travailleuses et travailleurs des transports et à sécuriser les chaînes d'approvisionnement face à la pandémie de Covid-19 et en cas de crises futures.



**2 PERSONNES SUR 3
SOUTIENNENT LES LOIS QUI
PROTÈGENT LE DROIT DE
GRÈVE DES TRAVAILLEUSES ET
TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS.**

SONDAGE MONDIAL DE L'ITF 2022

CROISSANCE DES EFFECTIFS

735 ORGANISATIONS AFFILIÉES À L'ITF DANS 153 PAYS REPRÉSENTENT 18 MILLIONS DE TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS À TRAVERS LE MONDE.

6,8 MILLIONS DE MEMBRES SONT DÉCLARÉS À L'ITF, SOIT 400 000 DE PLUS QUE L'AN DERNIER.



La région **Amérique latine et Caraïbes** a enregistré les hausses les plus importantes dans les secteurs maritimes après le retour de la CONTTMAF et de ses fédérations et syndicats au Brésil, représentant **100 000 membres supplémentaires.**



Nous avons accueilli **32 nouvelles organisations syndicales** l'année dernière, dont **17 d'Afrique.**



Le **Monde arabe** a connu la plus forte progression annuelle, passant de **188 000** à un peu plus de **500 000 membres.**



L'**Asie-Pacifique** est désormais la première région de l'ITF en termes de membres déclarés, dépassant l'**Europe** de **20 000 membres (2,04 millions)** pour la première fois en **126 ans.**

NOUS AVONS À PRÉSENT RETROUVÉ LA MAJORITÉ DES EFFECTIFS PERDUS AU COURS DE LA CRISE DU COVID-19.

DATES CLÉS DE 2023

FÉVRIER	Conférence régionale du monde arabe – Oran, Algérie
MARS	Conférences des Sections des transports routiers, des cheminots et des transports urbains – Johannesburg, Afrique du Sud
AVRIL	Conférence de la Section des services touristiques, Comité exécutif et réunions connexes – Antigua, Antigua-et-Barbuda
AOÛT	Conférence régionale d'Amérique latine et des Caraïbes – Cancún, Mexique
SEPTEMBRE	Conférence des travailleuses des transports – Dakar, Sénégal
OCTOBRE	Conférence des jeunes travailleuses et travailleurs des transports, Comité exécutif et réunions connexes – Mumbai, Inde
DÉCEMBRE	Conférences des Sections des dockers et des gens de mer – Santiago, Chili

WWW.ITFGLOBAL.ORG

NOUS FAISONS BOUGER LE MONDE.



FÉDÉRATION
INTERNATIONALE
DES OUVRIERS
DU TRANSPORT

49-60 Borough Road
Londres SE1 1DR
+44 (0)20 7403 2733